



COMMUNE DE HINDISHEIM

CONSEIL MUNICIPAL
PROCES-VERBAL DU 02 février 2023

Convocation du 26 janvier 2023

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte rendu de la séance du 15 décembre 2022 ;
- 2) Travaux d'élagage aux abords des chemins forestiers et d'exploitation : Programme 2023 ;
- 3) Travaux ONF : Programme des travaux pour l'année 2023 en forêt soumise au régime forestier ;
- 4) Travaux ONF : Etat prévisionnel des coupes pour l'année 2023 en forêt soumise au régime forestier ;
- 5) Travaux ONF : Convention de maîtrise d'œuvre (assistance technique) ;
- 6) Acquisition d'une parcelle à l'Association Foncière de Hindisheim ;
- 7) Demande de subvention du Cercle Saint-Etienne ;
- 8) Convention d'occupation précaire : Parcelle section 06 N° 146 ;
- 9) Divers.

PRESENTS : Mmes SCHNEIDER Christelle - NOISIEZ Clarisse - WOESSNER Céline
- CROIZET Frédérique - FRANÇOIS Marion -
MM. NOTHISEN Pascal - NIEDERGANNG Nicolas - PERRAUT Alfred - EUVRARD Patrick
- WEIBEL Philippe - REIBEL Mathieu - JEHL Joffrey - SCHNEE Clément
MEYER Gaël

ABSENTS EXCUSES : HURTER Marthe (procuration à NOTHISEN Pascal)
FINCK Marie (procuration à PERRAUT Alfred)
LAUER Marie-Noëlle (procuration à NOISIEZ Clarisse)
CROIZET Eric (procuration à SCHNEIDER Christelle)
MARTZ-OFFERLE Céline

Secrétaire de séance : Mme Christelle SCHNEIDER assistée de Mme Anaïs FRECHARD

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 15 DECEMBRE 2023

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2) TRAVAUX D'ELAGAGE AUX ABORDS DES CHEMINS FORESTIERS ET D'EXPLOITATION : PROGRAMME 2023

Monsieur Alfred PERRAUT, adjoint au maire et président de la commission Agricole-Forestière-Environnement explique qu'une opération de nettoyage est programmée annuellement le long des chemins en zone forestière et dans le Bruch, sachant qu'un plan pluriannuel a été mis en place pour une répartition annuelle des emplacements prévus pour l'élagage éventuel des abords des chemins d'exploitation agricoles et forestiers du ban de la commune.

Un devis a été présenté par Monsieur MEYER Gaël de Hindisheim correspondant à un tarif horaire de 55 € pour les travaux de coupe au lamier et 55 € pour les travaux de broyage, sans frais de déplacement.

M. Gaël MEYER ayant quitté la salle.

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Décide à l'unanimité

- **De faire procéder par Monsieur MEYER Gaël à l'élagage des bordures des chemins en Zone Forestière et dans le Bruch selon le plan pluriannuel proposé,**
- **De confier ces travaux à Monsieur MEYER Gaël à raison de 55 € par heure pour les travaux de coupe au lamier et 55 € par heure pour les travaux de broyage, sans frais de déplacement.**

Selon arrêté préfectoral du 15.03.2002 de tels travaux devront être réalisés avant le 15 mars 2023,

- **De limiter l'opération à 3 jours ce qui représente un coût maximum de l'ordre de 2 000 €,**
- **D'inscrire ce montant au budget 2023,**
- **D'autoriser le maire à commander ces travaux.**

3) TRAVAUX ONF : PROGRAMME DES TRAVAUX POUR L'ANNEE 2023 EN FORET SOUMISE AU REGIME FORESTIER

M. Alfred PERRAUT, Adjoint au Maire et président de la commission Agricole, Forestière et Environnement présente le programme de travaux patrimoniaux proposé par l'ONF dans le cadre de la gestion de la forêt soumise au régime forestier.

La proposition de l'ONF porte sur un coût global de la mission de 9 950.00 € HT

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Décide à l'unanimité :

- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer le Programme des Travaux.**

4) TRAVAUX ONF : ETAT PREVISIONNEL DES COUPES POUR L'ANNEE 2023 EN FORET SOUMISE AU REGIME FORESTIER

M. Alfred PERRAUT, Adjoint au maire et président de la commission Agricole, Forestière et Environnement, présente :

- le plan de coupe prévu par l'ONF pour la saison 2023 qui prévoit l'exploitation de 1526 m³ de bois façonné d'industrie et de chauffage pour une valeur estimative de 77 900 € HT.
- le contrat d'abattage et de façonnage faisant ressortir un montant de 20 360 € HT et le contrat de débardage et de câblage faisant ressortir un montant de 9 560 € HT.

Le bilan net prévisionnel s'élève à un montant net hors taxes de 43 074 €.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

- **De donner son accord au programme des coupes 2023 présenté par l'ONF**
- **D'autoriser le maire à signer les pièces s'y afférentes.**

5) TRAVAUX ONF : CONVENTION DE MAITRISE D'ŒUVRE (ASSISTANCE TECHNIQUE)

M. Alfred PERRAUT, Adjoint au Maire et président de la commission Agricole-Forestière et Environnement présente la convention de maîtrise d'œuvre transmise par l'ONF qui porte essentiellement sur des prestations d'encadrement de travaux patrimoniaux en régie ou en entreprise (assistance à la passation de commandes, organisation et suivi de chantier), ces prestations représentent un coût de 3 761.08 € HT, soit 4 513.30€ TTC pour l'année 2023.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

- **De confier la mission de maîtrise d'œuvre à l'ONF,**
- **D'autoriser le maire à signer la convention de maîtrise d'œuvre.**

6) ACQUISITION D'UNE PARCELLE A L'ASSOCIATION FONCIERE DE HINDISHEIM

M. Nicolas NIEDERGANG, Adjoint au Maire et Président de la commission Bâtiment Urbanisme et Sécurité expose la nécessité d'acquérir la parcelle section 37 n°203 actuellement cadastrée au nom de l'Association Foncière. Il s'agit d'une parcelle formant déjà de la voirie.

Dans sa séance du 30/01/2023 le Bureau de l'Association Foncière de HINDISHEIM a pris la décision de céder cette parcelle à la commune à un euro.

M. Gaël MEYER ayant quitté la salle.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

- **D'acquérir la parcelle section 37 n°203 pour un euro,**
- **D'autoriser M. l'Adjoint au Maire Nicolas NIEDERGANG de signer l'acte administratif qui sera passé par devant M. le Maire.**

7) DEMANDE DE SUBVENTION DU CERCLE SAINT-ETIENNE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Cercle St Etienne du 29 décembre 2022.

La demande concerne des frais engagés depuis septembre 2021 ; ils sont en particulier relatifs à des investissements divers pour un meilleur fonctionnement, d'équipement, mais aussi de maintenance de la Salle Saint-Etienne.

Le montant total des dépenses s'élève à 7 051.70 € TTC.

Il propose de procéder à l'amortissement de cette somme en une seule opération sur l'exercice 2024.

M. Alfred PERRAUT ayant quitté la salle

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

- **D'octroyer au Cercle St Etienne une subvention de 15% sur le montant éligible de 7 051.70 €, représentant une subvention de 1 057.75 €,**
- **D'autoriser le Maire à payer les subventions.**

8) CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE : PARCELLE SECTION 06 N° 146

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal avait décidé en date du 14 septembre 2021 d'acquérir la parcelle section 06 n°146 située lieu-dit « Auf die Dahlenmark und gegen das Dorf », rue du Fossé.

Il donne lecture de la demande de M. Franck BRIGEL qui souhaite stocker temporairement du bois sur ladite parcelle.

Il propose d'établir une convention d'occupation provisoire des parcelles à titre précaire. L'occupation de la parcelle concernée sera possible jusqu'à ce que la commune souhaite urbaniser ce secteur. Aucune redevance ne sera sollicitée mais il sera demandé à Monsieur BRIGEL d'entretenir la parcelle.

A son expropriation, il devra laisser le terrain en bon état. La commune prendra alors possession du terrain sans être tenu à aucune indemnité.

**Le conseil municipal, après avoir délibéré,
Décide à l'unanimité**

- **D'accéder favorablement à la demande de M. Franck BRIGEL**

Le Maire est chargé de rédiger la convention d'occupation précaire statuant sur les droits et obligations de M. Franck BRIGEL dans le cadre de la mise à disposition du terrain sis à Hindisheim lieu-dit « Auf die Dahlenmark und gegen das Dorf », rue du Fossé.

- **D'autoriser le Maire à signer la convention devant intervenir,**

9) DIVERS

a) Informations

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des conseillers municipaux pour leur implication lors de la fête des séniors, qui fut un beau moment de retrouvailles.

Il évoque les différents travaux qui démarreront prochainement :

- Rue de la Croix et route de Limersheim : le choix des habitants se porte sur le projet n°02
- Enfouissement des réseaux dans la rue et impasse du Moulin, impasse de la Dîme et rue de l'Etang : deux réunions publiques auront lieu les 07 et 09 février.

Il fait état des derniers échanges concernant le futur périscolaire, la gravière et la zone artisanale.

Le recensement se poursuit pour prendre fin le 18 février 2023.

Une démarche pour l'emploi d'un contrat aidé a été engagée.

b) Urbanisme

Permis de construire

- SCHNEE Bernard 285A rue du Fossé
Extension de la maison individuelle
- SCI Nid de l'Andlau – ZA Hindisheim
Construction d'un bâtiment métallique

Déclaration préalable

- DEOM Gérard – 9 rue des Prunus
Mise en place d'un abri de jardin
- SCHOTTER Patrick – 100 rue de la Liberté
Mise en place d'une clôture

c) Prochaines dates à retenir

Mardi 21 mars 2023 : Conseil municipal
Jeudi 13 avril 2023 (à confirmer) : Conseil municipal
Lundi 08 mai 2023 : Inauguration Borne de la 2^{ème} DB
Mardi 23 mai 2023 : Conseil municipal
Jeudi 06 juillet 2023 : Conseil municipal

d) Tour de table

Clarisse NOISIEZ demande s'il est prévu d'ajouter des bacs pour le tri. Alfred PERRRAUT répond qu'il va en parler avec la communauté de communes.

Fin de séance : 22h45